

VOTRE FRANCHISE EST-ELLE RENTABLE ?

ISSN 0221 - 7821

# FRANCHISE

10<sup>e</sup> ANNÉE *Magazine*

## DOSSIER

EQUIPEMENT DE  
LA PERSONNE

### STRATEGIE

Le Marketing  
interne pour  
souder  
une équipe

### LOI DOUBIN

Les commentaires  
des  
Spécialistes.

### LES ENSEIGNES

Caténa Equipe  
Les Foyers

Alice Lange au  
pays de la  
franchise

Rapid' Couture  
développe un  
créneau original

### REPORTAGES

La F.F.F  
à Rennes

Les Quatre Temps  
au beau fixe

M 1650 - 95 - 30,00 F



# TARTE JULIE

GOUTEZ AU SUCCES

# LE GUIDE PRATIQUE DE LA LOI DOUBIN

**Une journée capitale pour les Franchiseurs et pour tous les réseaux commerciaux.**

*Vendredi 20 septembre 1991  
Hôtel Lutetia, Paris*

## « LA DISCLOSURE »

La « disclosure » ou la nouvelle ingénierie juridique de la franchise,  
du partenariat et des réseaux commerciaux.

**Analyse et commentaire de la Loi Doublin du 31.12.1989 et de son Décret d'application du 04.04.1991**

La responsabilité scientifique de cette journée a été confiée à Olivier GAST, Avocat à la cour d'Appel de Paris,  
Cabinet Gast, Paris, Bruxelles, Milan, Barcelone, Sao Paulo

### MATIN

#### QUI DOIT DISCLOSER ? — COMMENT DISCLOSER ? — QUAND DISCLOSER ?

- 09h00 : La Loi Doublin — Une évolution ou une révolution ?  
Olivier Gast.
- 09h15 : Fondement de la « Disclosure », droit comparé, historique et esprit de la Loi  
(vers quel degré de précision la divulgation préalable doit-elle aller ?)  
Olivier Gast.
- 10h00 : Analyse du décret  
Didier Ferrier, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Montpellier
- 10h45 : Pause café
- 11h00 : La responsabilité du franchiseur dans la rédaction du document  
Philippe Bessis, Avocat à la Cour de Paris
- 11h30 : Divulgation complète ou partielle  
Quels enjeux ? Quelles sanctions ?  
Olivier Binder, Avocat à la Cour de Paris, Cabinet Jacob, Binder, Veroux, Paris.
- 12h00 : Débat et présentation des ateliers de l'après-midi
- 12h30 : Déjeuner  
« Jeux de rôles » un franchiseur et un candidat franchisé : mise en scène d'un exemple vivant.

### APRÈS-MIDI

#### SUIVEZ LE GUIDE !

- 15h00 : Mise en place des trois ateliers 1<sup>er</sup> atelier : Transparence juridique et contractuelle (2 heures)  
Rapporteur : Olivier Gast
- 2<sup>ème</sup> atelier : Transparence marketing (2 heures)  
Rapporteur : Claude Nègre, Conseil en marketing, auteur de « Franchising : les clefs de l'excellence ».
- 3<sup>ème</sup> atelier : Transparence financière (2 heures)  
Rapporteur : Marc Sounigo, Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
- 17h00 : Assemblée plénière  
Synthèse : comment rédiger un document de « Disclosure »
- 18h00 : Conclusion  
Franchise, Concession, Partenariat, Groupement : Quelles différences ?

### INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence — EJA FORMATION  
26, rue Vercingétorix — 75014 Paris  
Tél. : 43 35 01 67 — Télex : EJA 203918F  
Télécopie : 43 20 07 42